



Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, Vélo Québec propose aux enseignants des outils pour réaliser une activité *Mon école à pied, à vélo* avec leur classe. Parmi ceux-ci, il y a l'activité **DANS L'ŒIL DU RADAR** qui permet aux élèves de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse dans les zones scolaires.

Dans l'œil du radar¹

Description de l'activité

Dans cette activité, les élèves sont invités à rappeler aux automobilistes de respecter la limite de vitesse de 30 km/h dans les zones scolaires. Accompagnés d'enseignants, de parents et, si possible, de policiers, les élèves utilisent à tour de rôle le radar de contrôle routier pour mesurer la vitesse des véhicules. Les élèves montrent une pancarte «Wow» si les automobilistes respectent la vitesse et une pancarte «Wô» s'ils ne la respectent pas.

Clientèle visée

2^e cycle et 3^e cycle du primaire.

Durée de l'activité

L'activité dure environ 30 minutes, généralement à l'heure d'arrivée des élèves le matin.

Objectifs

- Sensibiliser les automobilistes au respect des limites de vitesse en zone scolaire.
- Sensibiliser les élèves à la vitesse des véhicules dans la zone scolaire et aux questions de sécurité.

Matériel requis

- Radar de contrôle routier (prêté par Vélo Québec).
- Pancarte fabriquée par les élèves indiquant « Contrôle de vitesse ».
- Pancartes fabriquées par les élèves avec les indications «Wow» et «Wô».
- Différentes alternatives sont possibles pour les pancartes « Wow et Wô » : par exemple, dessiner un bonhomme souriant et un bonhomme triste ou encore un pouce vers le haut et un pouce vers le bas.

¹ Activité inspirée par l'équipe *À pied, à vélo, ville active* du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie.

Préparation

- En classe, les élèves fabriquent une pancarte avec les indications «Wow» et «Wô».
- En classe, les élèves fabriquent une pancarte indiquant « Contrôle de vitesse ».
- En classe, l'enseignant explique le fonctionnement du radar de contrôle routier.
- La direction peut inviter des parents et le service de police à se joindre à l'activité de surveillance routière.

Déroulement

Les élèves et les adultes-accompagnateurs se rassemblent une trentaine de minutes avant le début des classes et se placent à un endroit stratégique, par exemple, devant l'école, au débarcadère ou un autre lieu où il est susceptible d'y avoir une grande circulation de véhicules.

Une personne s'assure de tenir bien haut et visiblement la pancarte « Contrôle de vitesse » de manière à informer les automobilistes de l'opération en cours.

Pour une période d'environ 30 minutes, les élèves surveillent la vitesse des véhicules dans la zone scolaire et montrent leur pancarte en conséquence.

Au retour en classe, l'enseignant peut ouvrir une discussion avec les élèves sur leur expérience et leurs impressions.

Conseils

- Pour réaliser cette activité, vous pouvez inviter le service de police.
- Vous pouvez informer les médias locaux de votre région.